



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La vision de jeunes entrepreneurs de la Commission scolaire des Phares est reconnue lors de la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat

Rimouski, le 30 mai 2014 – La Commission scolaire des Phares est fière de souligner le succès de trois projets d'entreprises primés lors de la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat qui s'est tenue le 25 avril dernier à Rimouski. Au niveau primaire troisième cycle, Les boules de Les Boules, de l'école des Cheminots—de l'Envol de Métis-sur-mer; au niveau secondaire deuxième cycle, la Jeune Coop du Mistral, de l'école du Mistral; et au niveau secondaire adaptation scolaire, les Délices et festins, de l'école Paul-Hubert, se sont distingués. Ils sont les gagnants des Prix régionaux au volet entrepreneuriat étudiant du concours. Les boules de Les Boules et la Jeune Coop du Mistral ont également reçu, respectivement, le Prix spécial créativité primaire et le Prix spécial entrepreneuriat collectif Jeunesse.



L'équipe de Les boules de Les Boules, de l'école des Cheminots—de l'Envol, remporte le Prix primaire 3^e cycle et le Prix créativité primaire.

Les élèves de M. Philippe Cavanagh ont lancé l'idée de fabriquer des balles de jonglerie à la suite d'un cours d'éducation physique, en décembre 2013. L'idée a fait boule de neige parmi les élèves de cette classe de quatrième, cinquième et sixième année. Un comité de marketing, un comité des ventes, un comité d'administration et un comité de production ont été créés pour mettre l'entreprise sur pied. Le projet permet d'intégrer l'apprentissage de la mathématique, du français, des TIC et des sciences et technologies, et ce, en s'amusant. « L'entreprise est en phase de démarrage. Il est prévu de commencer la production en juin prochain, avec les élèves volontaires pour s'impliquer durant l'été. Les profits de l'entreprise doivent permettre de réaliser un voyage d'envergure tous les trois ans avec les élèves du troisième cycle du primaire. Le prochain aura lieu en 2016 et permettra aux élèves de vivre une expérience liée à leur formation en univers social », a expliqué M. Philippe Cavanagh, enseignant responsable du projet. On peut consulter le site Internet de l'entreprise au www.lesboulesdelesboules.com.



L'équipe de la Jeune coop du Mistral, de l'école du Mistral, gagne le Prix secondaire 2e cycle et le Prix entrepreneuriat collectif jeunesse.

La Jeune coop du Mistral a été créée par les élèves de M^{me} Amélie Simard, en collaboration avec M^{me} Isabelle Bérubé. L'entreprise vend du matériel scolaire recyclé ou neuf. Toutes les opérations sont gérées par les élèves : la production, les finances, les ressources humaines, la promotion et même la vente. Le but de cette coop est de répondre aux besoins des élèves et du personnel tout en donnant une deuxième vie à des articles scolaires, mais aussi de financer des projets dans l'école. « La Jeune coop du Mistral a lancé ses activités en novembre dernier. Les membres fondateurs y explorent les rouages de l'entrepreneuriat collectif et expérimentent différentes tâches au sein d'une entreprise. Ils contribuent aussi au mieux-être des élèves de toute l'école

en remettant les profits réalisés à la communauté étudiante pour financer divers projets », a fait valoir M^{me} Amélie Simard, enseignante au Projet personnel d'orientation (troisième secondaire) responsable du projet.



L'équipe de Délices et festins, de l'école Paul-Hubert, mérite le Prix secondaire adaptation scolaire.

Au niveau secondaire adaptation scolaire, les élèves à l'œuvre chez Délices et festins à l'école Paul-Hubert préparent chaque semaine des repas pour le personnel de l'école. Ils étaient notamment responsables de la préparation de collations et de repas pour les participants à la randonnée cycliste Au Tour des Jeunes Desjardins. « L'entreprise est un tremplin pour les élèves en Formation préparatoire au travail. Elle leur donne une occasion unique de développer des compétences et des aptitudes qui leur permettront de sortir de leur coquille et d'intégrer avec confiance le marché du travail dans le domaine de l'alimentation », a fait valoir M^{me} Johanne Ouellet, enseignante en Formation préparatoire au travail responsable de l'entreprise.

La finale nationale du Concours québécois en entrepreneuriat aura lieu le 18 juin prochain à Québec. On connaîtra alors les projets gagnants au niveau national. « Il est certainement très gratifiant de remporter les grands honneurs dans un concours comme celui-ci. Soulignons toutefois que chaque projet mené à terme a nécessité l'engagement de ses promoteurs et leur a permis de développer des aptitudes comme l'autonomie, le sens de l'initiative et la confiance en soi. De même, bon nombre de compétences développées grâce à ces réalisations pourront être mobilisées pour tous les autres projets que ces élèves entreprendront dans l'avenir », a rappelé M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

Source : M. Jean-François Parent
Directeur général
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.